

# **LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE**

**Que la nuit vous porte conseil !**

**Par Christophe Vidal, président de l'association Toulouse Nocturne et de l'association Occitanie Nocturne, maire de la Nuit 2014 de Toulouse**

**Près de 10 millions d'actifs le soir et la nuit oubliés ! Et des millions d'emplois à créer.**

Au nom des 10 millions d'actifs le soir et la nuit dans notre pays, des usagers qui profitent des loisirs nocturnes et de ceux qui souffrent la nuit, je vous écris afin que vous preniez en considération ce temps de la journée qui n'apparaît dans aucun de vos programmes.

Depuis plus de trois ans, j'ai pu mesurer à Toulouse la nécessité d'investir la nuit sur tous les plans pour répondre aux besoins des usagers : création de transports nocturnes, d'actions de prévention, d'une étude sur le poids économique de la nuit, d'Etats Généraux... le tout développé dans le cadre de l'association Toulouse Nocturne. Aujourd'hui l'enjeu est devenu national.

L'économie de la nuit c'est plus de 6 millions d'actifs entre 20 h et minuit (25 % des travailleurs) et près de 4 millions qui sont à notre service de minuit jusqu'à 6 heures du matin. En Europe, 40 millions de citoyens sont concernés par le travail nocturne. Des millions d'usagers utilisent nos services, sortent, s'amusent... Transport, sécurité, prévention-santé, logement, smart city, tourisme, culture, services publics nocturnes, économie, pénibilité, urbanisme... sont autant de chapitres qui doivent être écrits et marqués par une volonté politique que, vous candidats à la plus haute fonction de l'État, n'avaient pas encore inscrit dans vos programmes. Négligence ou oubli ?

**Le temps est venu de vous préoccuper, de penser aux travailleurs de la nuit, professionnels, industriels, artisans, salariés..., aux usagers qu'ils soient consommateurs, riverains qui subissent la nuit, touristes qui attendent une offre diversifiée et de qualité. Avec 10 % de chômeurs, notre pays ne peut occulter les ressources que constitue l'activité nocturne.**

## **Une première étude sur la pratique de la ville la nuit**

L'intérêt pour la nuit n'est pas récent. En 2008, Christine Boutin, alors ministre du Logement et de la Ville, avait confié une mission d'étude sur la pratique de la ville la nuit au chercheur et géographe de la nuit Luc Gwiazdzinski, menée, entre autres, avec Xavier Emmanuelli, Président du Samu social et la Délégation interministérielle à la ville. Celle-ci portait tant sur les aspects économiques, sociaux, sanitaires, urbains la nuit qui *« sont encore insuffisamment connus et pris en compte dans les stratégies des politiques publiques »*, déclarait la ministre. Les auteurs avaient recommandé la création d'un poste de maire de Nuit, d'une offre de mobilité nocturne, d'un service public minimal, de transports gratuits, d'ouvrir des havres de nuit dans les banlieues...

## **Un projet de loi pour « Une Urbanité réussie, de jour comme de nuit »**

En 2011, Sandrine Mazetier, députée PS a travaillé sur une proposition de loi pour «Une Urbanité réussie, de jour comme de nuit » qui n'a pas été suivie. *« La France a une perception négative et punitive de la nuit »*, déclarait-elle. Et d'ajouter : *« Pourtant, de nombreuses métropoles (Barcelone, Londres, Berlin, Amsterdam) ont intégré la nuit dans les stratégies de développement urbain et économique. L'activité nocturne est, en effet, un potentiel de créations d'emplois et de richesses insuffisamment utilisés, à condition qu'elle se fasse dans le respect des riverains. »*

## **Création d'un Pôle d'Excellence Tourisme Nocturne**

En 2015, Matthias Fekl, alors secrétaire d'État chargé de la promotion du Tourisme, a dévoilé la constitution d'un Pôle d'Excellence Tourisme Nocturne visant à faire la promotion de nos cités la nuit à l'international. Désormais, dans son schéma de développement touristique, la ville de Paris intègre le diurne et le nocturne. La compétition pour une offre attractive est enclenchée au plan international. Sao Paulo a rédigé son Manifeste de la Nuit. Le nouveau maire de Londres, Sadiq Khan a intégré dans son programme le développement de l'attractivité de sa capitale le soir. 35 % de ses établissements nocturnes ont fermé en une décennie, pénalisant l'activité touristique. Le maire a également nommé sa « maire de Nuit » en novembre 2016.

## **Des Etats Généraux de la nuit et après...**

Paris, Lille, Toulouse ont convoqué des Etats Généraux, une élection de maire de Nuit a été organisée fin 2013 à Paris, Nantes et Toulouse qui a eu pour conséquence la prise d'engagements des candidats aux municipales à Nantes, Toulouse et Paris sur le chapitre politique de la ville nocturne : deux Grands Conseils de la Nuit ont été constitués avec des élus en charge de la nuit à Paris et Nantes. Le plan « Bibliothèques ouvertes », présenté en 2016 par la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a porté au nombre de 73 le nombre de bibliothèques universitaires ouvertes jusqu'à 22

heures. La loi Croissance, adoptée en 2015, a permis également de créer des Zones touristiques internationales (ZTI) dans lesquelles les commerces peuvent ouvrir le soir jusqu'à minuit.

Le constat est fait... Vous vous engagez pour diriger le pays ; vous sollicitez la société civile, pour certains ; vous arpentez nos territoires pour écouter et porter votre vision d'avenir ; vous affichez votre détermination à résoudre les problèmes économiques de la France... mais vous oubliez que ce pays vit et produit la nuit. Le droit à la ville est inscrit dans la Charte urbaine européenne de 1992. Ce droit ne s'arrête pas à 21 heures.

### **Il est temps d'intégrer la nuit dans vos agendas politiques**

Je vous interpelle donc pour que la nuit soit sérieusement intégrée dans vos agendas politiques. Comme le souligne le géographe Luc Gwiazdzinski, « *Celles et ceux qui vivent la nuit ne sont pas des sous-citoyens sans droits. La nuit est l'un de ces territoires où se joue l'avenir de notre société. On peut développer le droit à la ville et le droit à la nuit, concilier le social, l'économique, l'environnement et la culture dans des approches dialectiques.* » Pour ce faire, il vous appartient de saisir ce formidable potentiel jusque-là délaissé, de penser nos villes et nos territoires la nuit. Que notre futur ministère de la Ville soit diurne et nocturne, que votre secrétaire d'État chargé(e) de la Ville le soit de jour comme de nuit. J'en appelle, à minima, à la création immédiate après votre élection, d'une Commission Nationale de la Nuit, socle fondateur de votre future politique publique nocturne.

